

Annexe 1 – Grille d’analyse

Grille d’analyse				
CRITÈRES	DESCRIPTION	PONDÉRATION	NOTE	COMMENTAIRES
Cadre avec les objectifs de la Planification stratégique de la Ville	1 objectif (5 points) 2 objectifs (10 points) 3 objectifs ou plus (15 points)	15		
Contribue à l’amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de Rouyn-Noranda;	Un peu ou sur un public restreint (10 points) Moyennement ou sur une grande part de la population (15 points) Beaucoup et sur l’ensemble de la population (20 points)	20		
Contribue au rayonnement de Rouyn-Noranda	N’entraîne pas de rayonnement en dehors de Rouyn-Noranda (10 points) Par le plan de visibilité et les retombées médiatiques, entraîne des retombées en Abitibi-Témiscamingue (15 points) Par le plan de visibilité et les retombées médiatiques, entraîne des retombées à l’échelle provinciale ou nationale (20 points)	20		
Présente un plan de visibilité approprié à la valeur de la commandite.	Critère obligatoire, sans quoi la demande ne peut être admissible	N/A		
Entraîne des retombées positives dans le milieu (impacts au-delà du projet)	Pas d’impact sur d’autres secteurs en dehors du projet (10 points) Des impacts possibles sur d’autres secteurs d’activité (15 points) Des impacts certains sur un ou plusieurs autres secteurs d’activité (20 points)	20		
Présente de mesures concrètes pour diminuer l’impact environnemental s’il y a lieu.	Mesures minimales (5 points) • Mise en place d’au moins 3 mesures concrètes (10 points) Mise en place d’au moins 5 mesures concrètes (15 points)	15		
Appuis du milieu (autres sources de financement)	Appuis solides et confirmés avec plusieurs sources (10 points) Appuis partiels ou en cours (au moins un appui financier autre que la Ville (5 points) Aucun appui du milieu (0 point)	10		
TOTAL		100		